



<b>Certificat d'aptitude pour le Wa Jiu Kiai</b>
--

Ce certificat doit être complété par votre médecin traitant et vise à vérifier votre aptitude face à la pratique des Arts Martiaux.

Je soussigné.....(nom du médecin),

atteste par la présente, que .....(nom du pratiquant)

est apte à la pratique des Arts Martiaux.

Date, signature et cachet